

*Skopje - La République de Macédoine du Nord "considère le Plan d'Autonomie, présenté par le Royaume du Maroc en 2007, comme l'unique base pour le règlement de ce différend".*

Cette position a été exprimée dans la Déclaration Conjointe, signée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la République de Macédoine du Nord, Timčo Mucunski, à l'issue de leur rencontre, lundi à Skopje.

M. Mucunski, a "réaffirmé le soutien de longue date de son pays au processus mené par les Nations Unies visant à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable pour les parties", lit-on dans cette Déclaration conjointe.

"Le Royaume du Maroc et la République de Macédoine du Nord ont réitéré leur engagement en faveur du leadership des Nations Unies dans ce processus politique, et exprimé leur soutien à la Résolution 2756 du Conseil de Sécurité de l'ONU (octobre 2024), qui a souligné le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'une solution politique réaliste, durable et fondée sur le compromis", souligne le document.

Dans cette Déclaration, les deux ministres ont également réaffirmé le soutien du Maroc et de la Macédoine du Nord "aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies ainsi qu'à sa mission visant à faire avancer le processus politique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux principes de la Charte des Nations Unies".

Cette nouvelle position de la République de Macédoine du Nord s'inscrit dans la dynamique internationale de soutien à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc, dynamique menée sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et portée par un consensus international de plus en plus fort.